



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3035 - JEUDI 5 OCTOBRE 2017



Alex Kande

KASAÏ CENTRAL

Le gouverneur Alex Kande éjecté de son fauteuil

Le désormais ex-gouverneur est accusé, dans une motion de défiance initiée contre lui et déposée le 2 octobre au bureau de l'Assemblée provinciale, de mégestion, de détournement des recettes et de violation des principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces. À sa charge également, le détournement d'un montant de 3.400.000 dollars prêté à la province par FBN Bank.

Dix-sept députés provinciaux ont voté pour son départ contre quatre sur les vingt et un élus de l'Assemblée provinciale du Kasai central ayant pris part au vote organisé le 4 octobre. La destitution d'Alex Kande a été prononcée alors qu'il se trouvait à Kinshasa où il séjourne depuis février 2017, quelques mois après le déclenchement des violences liées au phénomène Kamuina Nsapu.

Page 3

INTERVIEW

Baya Ciamala : « Baziks est la première application de Streaming dédiée aux musiques congolaises »

Baya Ciamala « Narsix » est le fondateur de la plate-forme musicale Baziks qui s'adresse essentiellement aux amoureux des musiques issues du bassin du fleuve Congo, principalement les musiques congolaises. L'application, téléchargeable sur Google Play, compte près de 200 titres écoutables et 4000 titres en digitalisation. C'est grâce à l'évolution de la technologie favorisant l'accès à Internet via les smartphones que Baya Ciamala a eu l'idée de monter une plate-forme musicale.

Un accent particulier est mis sur les talents de la scène urbaine afin de leur permettre de partager leurs créations tout en



Baya Ciamala

leur offrant la possibilité d'être reconnus des utilisateurs de cette application inédite.

Page 5

MOUVEMENT CITOYEN TELEMA EKOKI

Lancement de la campagne « Je veux un nouveau président au plus tard le 31 décembre 2017 »

L'Association, qui a dit unir sa voix à celle des élites résistantes de la RDC, a annoncé, à l'occasion du lancement le 4 octobre de cette campagne, le début d'une série d'actions aussi bien de mobilisation que de désobéissance civile. Cela, pour marquer la détermination du peuple congolais à reprendre en main ses responsabilités et de jouer pleinement son rôle de souverain primaire.

Parmi les actions prévues pour la concrétisation de cette initiative, il y a notamment des marches et des sit-in. Le mouvement Telema



Lecture de la déclaration du mouvement Telema Ekoki

Ekoki prévoit des actions de masse, des consultations avec le peuple ainsi que des rencontres avec les différentes couches de

la population pour discuter d'un projet de société fédérateur d'urgence.

Page 3

MONDIAL RUSSIE 2018

La RDC sans Bope, Ikoko et Maghoma contre la Libye

Les Léopards de la RDC affrontent, le 8 octobre, au stade Mustafa Ben Jannet de Monastir en Tunisie, les Chevaliers de la Méditerranée de Libye en match

de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, devra, pour cette af-

fiche, composer son équipe sans trois pions majeurs lors du match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 contre la Libye, no-

tamment Ikoko de Guingamp, Maghoma de Birmingham City et Bope du Standard de Liège, tous blessés. Bope devra, du reste, subir une intervention chirurgicale

pour une rupture des ligaments croisés qui le rendrait indisponible pour plus ou moins six mois.

Page 4

ÉDITORIAL

Sisyphé

La rencontre internationale qui réunit pendant trois jours, chez nous, à Brazzaville, de nombreux experts africains afin de préparer la prochaine conférence sur le climat qui se tiendra dans moins de deux mois à Bonn, en Allemagne, mérite à coup sûr une attention particulière. Outre le fait qu'elle doit permettre de préciser les orientations que dessinera et sans doute aussi les propositions que formulera l'Afrique lors de cette nouvelle COP, elle permettra notamment de lancer le processus qui aboutira à l'édification du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dont les fondements ont été posés lors de la Conférence d'Oyo il y a très exactement sept mois.

Conçu par la prestigieuse Brazzaville Foundation dont le siège est à Londres et qui réunit en son sein de hautes personnalités du monde entier, proposé à ses pairs d'Afrique centrale par le président Denis Sassou N'Guesso lors de la COP 22 à Marrakech, acté dans son principe par les douze Etats du Bassin du Congo présents sur les berges de l'Alima le 7 et le 8 mars dernier, le Fonds Bleu est l'un des projets les plus ambitieux, les plus fondateurs du vingt-et-unième siècle dont nous vivons les premières décennies. S'il voit effectivement le jour, ce qui est aujourd'hui certain, il garantira aux plusieurs centaines de millions d'humains qui vivent dans cette partie du monde une vie plus saine, plus sûre, plus équilibrée, plus heureuse donc que celle vécue par nos semblables dans les siècles passés.

Il n'est jamais facile de passer des idées, aussi nobles soient-elles, aux actes et donc du rêve à la réalité mais l'enjeu est tel pour les peuples du Bassin du Congo que tout doit être mis en œuvre afin que le Fonds Bleu entre rapidement dans la phase éminemment stratégique de sa construction. Et pour qu'il en aille ainsi il faut que les Etats, les gouvernements, mais aussi les institutions internationales mobilisent leurs forces, leurs moyens, leur volonté aussi, sans sous-estimer pour autant l'importance des obstacles que chacun d'eux, chacune d'elles devra franchir. Car c'est bien une sorte de rocher de Sisyphé que tous devront porter s'ils veulent faire du Fonds Bleu un moteur de l'émergence africaine.

Une fois de plus le Congo, notre Congo, se trouve à la manœuvre. Il a suffisamment prouvé sa volonté d'agir pour que nous n'ayons pas le moindre doute sur le fait qu'il mettra toute son énergie au service de cette noble aventure.

Le courrier de Kinshasa

PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Toujours pas de date !

Alors que le recensement est encore en cours dans le Kasai et que des lois électorales sont toujours en souffrance au Parlement, le calendrier électoral qui n'est toujours pas publié rend aléatoire la suite du processus électoral.

Quand est-ce que les Congolais iront aux urnes pour élire leurs représentants à tous les niveaux des institutions du pays ? La question vaut son pesant d'or devant le flou qui persiste sur la date de la tenue des élections. L'échéance du 31 décembre étant devenue impossible à tenir depuis le 1er octobre à la suite du dépassement du délai légal de 90 jours requis pour convoquer le corps électoral, les Congolais sont désormais perplexes quant à la suite d'un processus électoral devenu cérébral au regard de ses multiples inconnus. Aucun signal émis par ceux qui ont la charge de piloter le processus électoral ne rassure l'opinion sur la suite des événements. Les autorités politiques se contentent d'émettre des garanties sur la tenue effective des élections sans se risquer d'avancer une quelconque date. La tendance est d'entretenir un certain espoir, ou mieux de continuer à illuminer dans les cœurs des Congolais l'illusion des scrutins imminents tout en sachant que le chemin à parcourir est encore jonché d'embûches.

La rhétorique actuellement prise par les politiques demeure toujours évasive sur la question de date alors que c'est cela que les congolais attendent pour se convaincre

que leur pays est réellement sur la voie démocratique. À la tribune de la 72e assemblée générale de l'ONU, le président de la République a éludé cette problématique et s'est plutôt contenté de souligner le caractère irréversible de la marche vers les élections. De passage récent à Kinshasa, le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a souhaité « un processus électoral apaisé et consensuel » en

clôture pourrait intervenir début décembre, mais aussi de la suite à donner au processus électoral à la lumière de la tripartite Céni-gouvernement-CNSA attendu après la révision intégrale du fichier électoral. Ce n'est qu'au terme de ces deux actes censés déblayer le terrain en prévision de la publication du calendrier électoral que la Céni pourrait entrer en selle.

Nonobstant toute la pression

Du côté de la Céni, structure habilitée à éclairer la lanterne de l'opinion sur cette question, la langue de bois est toujours de mise.

République démocratique du Congo, sans avancer de date. Mardi 3 octobre dernier devant la presse, le chef du gouvernement Bruno Tshibala n'a pas mieux fait que de rassurer sur la détermination du pouvoir d'organiser les élections pour régler la question de la légitimité, se refusant de donner des garanties sur la tenue effective d'élections.

Du côté de la Céni, structure habilitée à éclairer la lanterne de l'opinion sur cette question, la langue de bois est toujours de mise. Cette institution d'appui à la démocratie ne cesse de réitérer son engagement à rendre public un calendrier électoral tel qu'attendu par le peuple congolais dans les délais raisonnables les plus proches possibles. Tout est, pour ainsi dire, tributaire des opérations d'enrôlement entamées dans l'espace Kasai dont la

exercée actuellement sur la centrale électorale tant en interne qu'en internationale pour la publication du chronogramme électoral, la Céni paraît être gagnée par un certain immobilisme, obligée de laisser les choses évoluer à leur rythme. Ce qui fait dire à certaines langues qu'elle fait le jeu du pouvoir en tirant volontairement le processus électoral en longueur sur fond des prétextes fallacieux juste pour accorder un sursis au président de la République dont le mandat a échoué depuis décembre 2016. À tout prendre, personne ne paraît à ce stade avoir la maîtrise du processus électoral en RDC qui souffre de l'absence d'un chronogramme électoral clair et dont les interférences et autres aléas le rendent compliqué avec, à la clé, des acteurs politiques peu enclins à aller aux élections.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole

Assistante commerciale : Hortensia

Olaboruré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet

Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Telema Ekoki lance la campagne « Je veux un nouveau président au plus tard le 31 décembre 2017 »

La campagne sera jonchée d'une «série d'actions aussi bien de mobilisation que de désobéissance civile, pour marquer la détermination du peuple congolais de reprendre en main ses responsabilités et de jouer pleinement son rôle de souverain primaire».

Le Mouvement politico-citoyen Telema Ekoki a lancé, le 4 octobre, lors de la conférence de presse tenue en la salle père Bocka de Cepas à Gombe, la campagne « Je veux un nouveau président au plus tard le 31 décembre 2017 ». Ce mouvement, qui a dit unir sa voix à celle des élites résistantes de la RDC, a également annoncé à cette date le début, dans le cadre de cette campagne qui a pour thème et cri mobilisateur : « Je veux un nouveau président maintenant », d'une série d'actions aussi bien de mobilisation que de désobéissance civile. Cela, pour marquer la détermination du peuple congolais de reprendre en main ses responsabilités et de jouer pleinement son rôle de souverain primaire.

Parmi les actions prévues pour la concrétisation de cette campagne, il y a notamment des marches et des sit-in. Dans cette optique, Telema Ekoki prévoit, pour des semaines qui suivent, des appels à la désobéissance civile, des actions de masse, des actions pour intensifier des pressions diplomatiques sur le président Kabila, des actions avec l'Église catholique et les



Lecture de la déclaration du mouvement Telema Ekoki par Cédrik Mudiantu (au milieu) photo Adiac

autres confessions religieuses, en réponse à l'appel des évêques de la Cénco, des consultations avec le peuple congolais ainsi que des rencontres avec les différentes couches de la population pour discuter du projet de société fédérateur d'urgence.

Se lever contre la violation de la loi

Motivant cette détermination à agir maintenant, ce mouvement politico-citoyen a fustigé le fait que les mois de septembre 2016 et 2017 sont passés sans que la Cénco ne convoque le corps électoral de la RDC. « Cela constitue, selon notre mouvement, une violation inadmissible aussi bien de la Constitution en vigueur que des droits civils et politiques des Congolais », a noté ce mouvement dans sa déclaration lue par Cédric Mu-

diantu. Dans cette action, le mouvement politico-citoyen Telema Ekoki affirme ne pas défendre un Accord politique quelconque tombé en désuétude et qui constitue, malheureusement, une excuse pour reporter indéfiniment la tenue de l'élection présidentielle, alors que tous les accords politiques signés depuis des années demeurent inappliqués à ce jour aussi bien dans l'esprit que dans la lettre.

Pour le mouvement politico-citoyen Telema Ekoki, en effet, on ne peut pas croire à un processus électoral sans décrispation politique. « Où sont-ils, aujourd'hui, les prisonniers politiques emblématiques qui incarnent la lutte pour l'alternance politique et la vérité des urnes exigée par tout le peuple congolais ? », s'est demandé ce mouvement. En réponse, Telema Ekoki a relevé que ces

derniers se trouveraient toujours en prison. « Et nous refusons de rester passifs face à la volonté d'un pouvoir de facto de transformer la RDC en une immense prison à ciel ouvert », a appuyé ce mouvement.

Une structure différente des autres

Telema Ekoki se dit un mouvement citoyen différent des autres. À l'en croire, sa stabilité reposerait sur son fonctionnement basé sur le principe hégélien de la pyramide inversée. « La base décide et les élites résistantes encadrent et accompagnent la lutte », a précisé ce mouvement. Dans cette optique Telema Ekoki, qui se veut un mouvement de la jeunesse, dit refuser « l'hypocrisie de ceux qui maquillent leurs engagements politiques derrière une fausse neu-

tralité ». Il dit, au contraire, ouvertement revendiquer son identité de « mouvement politico-citoyen ».

Dans sa différence, Telema Ekoki estime également que le rôle du souverain primaire ne se limite pas à être convoqué en tant que corps électoral- même si les Congolais sont aussi privés de cette prérogative élémentaire. Alors que ce mouvement pense revendiquer le rôle actif de souverain primaire, qui doit pouvoir exprimer son mécontentement envers des dirigeants confisquant le pouvoir d'État par la force et la répression politique. « M. Kabila voudrait priver les Congolais de leur droit à la libre expression, de leur droit à manifester pacifiquement ainsi que de leur droit de protester contre un régime dont le bilan est largement négatif en termes de développement social, économique, sécuritaire et qui pratique une politique autiste sur le plan diplomatique », a fait remarquer ce mouvement, en notant que le peuple congolais, en tant que souverain primaire, a le droit de revendiquer la bonne gestion des ressources que génère le pays et il est de son droit le plus légitime de dénoncer par tous les moyens démocratiques, la corruption endémique qui mine la gouvernance du régime actuel, d'autant plus que ses représentants ont simplement démissionné de leur rôle de contre-pouvoir et ne se gênent pas d'occuper des fonctions électives, tout en étant hors mandat.

Lucien Dianzenza

KASAÏ CENTRAL

Alex Kande éjecté de son fauteuil de gouverneur

Dans une motion de défiance initiée contre lui et déposée le 2 octobre au bureau de l'Assemblée provinciale, l'ex-gouverneur est accusé notamment de mégestion, de détournement des recettes et de violation des principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces.

Le gouverneur de la province du Kasai central Alex Kande a été démis de ses fonctions le 4 octobre. L'Assemblée provinciale qui a siégé ce jour a procédé à l'examen d'une motion de défiance à son encontre déposée depuis le 2 octobre au bureau de cette institution. Plusieurs griefs étaient mis à charge du gouverneur accusé notamment de mégestion, de détournement des recettes et de violation des

principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces. D'après le rapporteur de cette assemblée délibérante, le gouverneur Alex Kande aurait, entre autres, détourné quatre véhicules 4X4 achetés pour le compte du gouvernement provincial et de l'Assemblée provinciale. Il est également mis sur son dos le détournement d'un montant de 3.400.000 dollars prêté à la province par FBN Bank. Plus grave, à en croire la même source, le désormais ex-gouverneur aurait tenté de morceler la résidence officielle du gouverneur au profit d'une société privée.

C'est en vertu de tous ces griefs que les députés provinciaux ont décidé de déchoir leur gouverneur avec lequel ils n'étaient plus en odeur de sainteté à cause de



Alex Kande

ses multiples égarements. Dix-sept d'entre eux ont voté pour sa déchéance contre quatre sur les vingt et un élus de l'Assemblée provinciale ayant pris part au vote. La destitution d'Alex Kande a été prononcée en l'absence du concerné qui se trouvait

à Kinshasa où il séjourne depuis février 2017, quelques mois après le déclenchement des violences liées au phénomène Kamuina Nsapu. Convoqué « pour une mission de service » par le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Alex Kande n'est plus

retourné dans sa province. Pour rappel, Alex Kande a été élu gouverneur du Kasai-Occidental en décembre 2012 et a été porté à la tête du Kasai central en 2016 à la suite du démembrement de la première province.

Alain Diasso

PASSEPORTS SEMI-BIOMÉTRIQUES

Le gouvernement assouplit leur retrait controversé

Le gouvernement de la RDC a assoupli sa décision d'invalider à partir du 16 octobre les anciens passeports semi-biométriques, une mesure qui avait provoqué la colère de la société civile et une mise au point assez ferme de l'Union européenne.

«L'obligation de se procurer le nouveau passeport est maintenue mais elle est assortie de mesures d'assouplissement», a déclaré lundi le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu, dans des propos rapportés mardi sur le site de la radio onusienne Okapi. La date de mise en application de la mesure a été repoussée au 14 janvier, a-t-il poursuivi. «Pour les détenteurs de l'ancien passeport, dont la date d'expiration arrive à échéance dans les années 2019 et 2020,

l'acquisition du nouveau passeport (biométrique, ndlr) se fera moyennant paiement d'un forfait de 100 dollars, au lieu du prix coûtant de 185 dollars», a poursuivi le ministre devant l'Assemblée de la République démocratique du Congo, en réponse à la question d'un député. La décision d'invalider les passeports semi-biométriques, qui circulent en même temps que les passeports biométriques, avait provoqué une manifestation à Kinshasa la semaine dernière. Une vingtaine de personnes avaient été interpellées puis relâchées.

Les autorités avaient mis en avant des raisons sécuritaires, des risques de contrefaçons et les problèmes que peuvent rencontrer à l'étranger les Congolais titulaires de ce passeport. «Les passeports semi-biométriques congolais

ont toujours été acceptés dans l'espace Schengen, tout comme les passeports biométriques depuis la fin 2015», avait précisé vendredi la Délégation de l'Union européenne à Kinshasa et les ambassades des pays membres de cet espace de libre-circulation. La Délégation insistait sur le fait «que cette décision n'est en rien de son fait et résulte exclusivement de la nouvelle réglementation congolaise, annoncée le 15 septembre», dans son communiqué publié après «des insinuations infondées». La décision du gouvernement avait aussi conduit les pays européens à «suspendre jusqu'à nouvel ordre l'émission de vignettes visa sur les passeports semi-biométriques congolais», selon le communiqué.

AFP

SANTÉ

Une épidémie de choléra menace la province de Haut-Lomami

Début août, les autorités sanitaires ont recensé plus de 2 mille cas dont soixante-dix décès.

Les services sanitaires de la province du Haut-Lomami ont recensé, début octobre, plus de deux mille cas de choléra, dont soixante-dix décès. Selon ces sources, qui ont fourni ces chiffres à l'issue de la réunion d'évaluation tenue le week-end dernier, sous la présidence du gouverneur de la province, sur les seize zones de santé de la province, sept sont touchées par cette épidémie de choléra. Notant les difficultés rencontrées dans la prise en

charge de ces cas de maladie, les autorités sanitaires de la province ont notamment dénoncé l'insuffisance d'intrants. «La plupart de centres de traitement de cholera n'ont pas assez de sérum Ringer et de chlore», ont-elles souligné, indiquant également le manque de moyens pour se déplacer vers les sites ou centres affectés par l'épidémie.

Parmi les premières aides, il est noté l'intervention de l'Église méthodiste unie, qui a apporté un lot de plus de 200 litres de sérum, remis au ministère provincial de la Santé.

Lucien Dianzenza

MONDIAL RUSSIE 2018

La RDC sans Bope, Ikoko et Maghoma contre la Libye à Monastir

Le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, devra composer son équipe sans trois pions majeurs lors du match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 contre la Libye, notamment Ikoko de Guingamp, Maghoma de Birmingham City et Bope du Standard de Liège, tous blessés. Bope devra du reste subir une intervention chirurgicale pour une rupture des ligaments croisés qui le rendrait indisponible pour plus ou moins six mois.

Les Léopards de la RDC affrontent le 8 octobre 2017 au stade Mustafa Ben Jannet de Monastir en Tunisie, les Chevaliers de la Méditerranée de Libye, en match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Les Libyens livrent leur match à domicile en dehors de la Libye à cause de l'insécurité qui règne à Tripoli, à Benghazi et d'autres villes de ce pays en proie à la guerre depuis la mort du président Mouammar Kadhafi en octobre 2011. Après la demande de la Fécofa rejetée par la Fifa de jouer ce match de la cinquième journée en dehors de la Tunisie qui est un adversaire direct de la RDC, l'on s'est résolu au niveau local de se concentrer sur cette rencontre importante, espérant bien entendu que le premier de ce groupe, la Tunisie, tombe à Conakry face à la Guinée. La Confédération africaine de football a choisi le Sénégalais Malang Diedhiou comme arbitre central de cette rencontre et ses deux assistants, Djibril Camara et El Hadj Malick Samba. Le Sénégalais Issa Sy est l'arbitre protocolaire

Ainsi, les Léopards ont mis le cap El Jadida au Maroc pour le regroupement avant de prendre la



Les Léopards de la RDC

direction de Monastir en Tunisie ce jeudi 5 octobre. Mais pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge -qui aura à ses côtés son adjoint Mwinyi Zahera dont la sanction a été levée, et Pamphile Mihayo Kazembe, devra composer son groupe sans trois pions majeurs, notamment le latéral droit Jordan Ikoko de Guingamp en L1 France, le milieu relayeur Jacques Maghoma de Birmingham City en D2 anglaise et le milieu récupérateur Merveille Bope Bokadi du Standard de Liège, tous blessés lors de leurs dernières rencontres en

clubs. Pour pallier leur absence, deux joueurs ont été rappelés en urgence, le latéral Arnold Nkufo de Vitoria Setufo au Portugal et le milieu de terrain Chikito Lema Mabidi du Raja de Casablanca. Aussi sont-ils désormais vingt-deux joueurs retenus pour cette rencontre contre la Libye à Monastir. Il s'agit des gardiens de but Matampi Vumi Ley (Mazembe), Joël Kiasumbua (Lugano/Suisse) et Nathan Mabula Mabruki (Daring Club Motema Pembe); des défenseurs Issama Mepko (Mazembe), Gabriel Zakuani (Gillingham/D3 Angleterre), Marcel Tis-

serand (Wolfsburg/Allemagne), Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie), Glody Ngonda Muzinga (V.Club), Christian Luyindama Nekadio (Standard de Liège/Belgique) et Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie) et Arnold Nkufo (Vitoria Setufo/Portugal). Les milieux de terrain présents à El Jadida sont Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Chikito Lema Mabidi (Raja de Casablanca/Maroc), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre),

Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique) et Gaël Kakuta (Amiens/France). Enfin, les attaquants aperçus à El Jadida présents sont Chadrac Akolo (VBF Stuttgart/Allemagne), Jordan Botaka (Saint-Trond/Belgique), Cédric Bakambu (Villareal/Espagne), Firmin Mubele (Rennes/France), Jonathan Bolingi (Mouscron/Belgique), et Junior Kabananga (FK Astana/Kazakhstan).

Martin Engimo

FOOTBALL-PRÉSAISON

DCMP et Lupopo se sont opposés en amical

La pré-saison bat son plein au niveau local, les clubs aiguisent leurs armes avant l'ouverture de la saison.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi -qui séjourne à Kinshasa- ont disputé, le 3 octobre au stade des Martyrs, une double confrontation de préparation pendant cent vingt minutes. Lors des soixante premières minutes, les deux équipes se sont quittées sur le score de parité de deux buts partout. Les deux buts des Immaculés de Kinshasa ont été inscrits par Serby Alongo transfuge de l'AS V.Club de Kinshasa et Kikwama. Et la deuxième partie a été remportée par le FC Lupopo désormais coaché par le technicien Bruno Bla par deux buts un.

Lupopo dont la suspension de cinq ans, prise au lendemain de la finale perdue de la Coupe du Congo de football face à Maniema Union, a été levée se prépare afin de revenir dans l'élite du football nationale. Du côté du DCMP, le coach Otis Ngoma testait les nouveaux joueurs. Il est en train de bâtir une équipe qui vise cette saison le titre du championnat national et surtout une campagne honorable en Coupe de la Confédération; les Immaculés ont retrouvé le chemin de la compétition continentale après quelques années de disette, ils ont terminé à la troisième position au terme de la 22^e édition du championnat national de football.

M.E.

INTERVIEW. BAYA CIAMALA

« Baziks est la première application de Streaming dédiée aux musiques congolaises »

Baya Ciamala « Narsix » est le fondateur de la plate-forme musicale Baziks qui s'adresse essentiellement aux amoureux des musiques issues du bassin du fleuve Congo, principalement les musiques congolaises. L'application, téléchargeable sur Google Play, compte près de 200 titres écoutables et 4000 titres en digitalisation.

Le Courrier de Kinshasa : D'où vous est venue l'idée de la création de la plate-forme musicale Baziks ? Quelle est sa spécificité par rapport à d'autres célèbres plates-formes musicales où on peut déjà retrouver de la musique congolaise ?

Baya Ciamala : L'idée de créer Baziks est venue en fréquentant des artistes qui, dans leur majorité, ont eu du mal et continuent d'ailleurs à avoir du mal à émerger par manque de producteur. C'est donc à suite à un cheminement naturel et logique d'animateur producteur d'émission à opérateur culturel. Nous nous sommes très rapidement rendu compte avec des amis que c'est la partie distribution qui était au centre des enjeux, vu que nos artistes disposaient déjà de homes studios. Grâce à l'évolution de la technologie, favorisant l'accès à Internet via les Smartphones et comme j'achevais ma cinquième année de formation dans le management culturel avec l'AMI Centre de Marseille en France, j'ai décidé de monter une plate-forme musicale. Après plusieurs essais d'un blog au site Internet mobile qui nous a valu un prix au Digital Lab Africa 2016, nous avons abouti en 2017 au lancement de l'application Baziks, disponible pour l'instant sur Google Play. C'est la toute première application de Streaming dédiée aux personnes souhaitant écouter les musiques congolaises. L'originalité de Baziks est avant tout de proposer la démocratisation de la musique en permettant à tout le monde d'écouter la musique qu'il veut, comme il veut et où il veut, plutôt que de se laisser imposer un choix par un média quelconque. Avec du contenu local accessible légalement. Ce qui va à terme contribuer au développement de l'industrie musicale congolaise en permettant la rémunération des artistes et une alternative novatrice au piratage.

LCK : Concrètement, comment fonctionne la plate-forme ? Quel est votre public cible, sachant que l'accès à Internet est difficile en RDC et dans d'autres pays africains ?

BC : Baziks s'adresse essen-



Le créateur de Baziks en pleine écoute

tiellement aux amoureux des musiques issues du bassin du fleuve Congo, principalement les musiques congolaises. Pour un début, nous visons les 3 millions d'utilisateurs d'Internet en RDC. Pour se connecter sur Baziks, après avoir téléchargé son application, il faut se connecter via son mail ou via son compte facebook. Une fois dans l'application, on peut parcourir le store de haut en bas pour identifier les genres musicaux que l'on souhaite écouter. Nous mettons un accent particulier sur les talents de la scène urbaine afin de leur permettre de partager leurs créations et leur permettre d'être reconnus des utilisateurs de notre application. La découverte est aussi au centre de l'usage. Il est possible de sélectionner les morceaux en parcourant les pochettes d'albums de gauche à droite puis de jeter un coup d'œil sur le profil de l'artiste ou d'un groupe qu'on apprécie pour découvrir son univers musical. Le tout de façon conviviale. Et aussi profiter des réseaux sociaux pour faire découvrir des chansons et les artistes que l'on apprécie et surtout trouver directement des morceaux ou des artistes dans un moteur de recherche. Nous proposons ce que toutes les plates-formes mainstream proposent mais avec une touche congolaise.

LCK : Comment se présente le catalogue de Baziks : nombre d'artistes, de titres, les catégories, etc.

BY : Nous disposons de près de 200 titres écoutables et 4000 titres en digitalisation. En tant que toute première application de Streaming dédiée aux musiques congolaises, nous proposons bien naturellement des morceaux hip-hop/RnB, la Rumba, le Ndombolo, le Gos-

pel, l'Afro Pop qui regroupe des morceaux aux sonorités plutôt afro beat ou afro house, etc. Les grands classiques de la rumba congolaise ont aussi une place. Dans nos choix, nous misons sur le meilleur de la scène musicale congolaise, par ce que c'est cela que le public veut. D'ailleurs, nous avons eu la chance de distribuer en premier « Tokooos », le tout dernier Fally Ipupa. Ce qui nous a permis de faire un joli succès au passage.

LCK : Comment avez-vous financé le développement de la plate-forme ?

BY : C'est à travers plusieurs sources que j'ai pu financer le

en ce projet parce qu'il est porteur. Nous lancerons bientôt la première phase de notre campagne de recherche de financement pour optimiser la plate-forme avant de passer à la commercialisation de notre service de musique en ligne.

LCK : De quelle manière gérez-vous la question des droits d'auteur et des droits voisins ?

BY : Nous avons finalisé la configuration de la plate-forme de façon à ce que la diffusion des œuvres puisse se faire dans la légalité. C'est-à-dire avec le consentement des producteurs et une déclaration auprès de la société nationale des droits d'auteurs. À ce stade, nous ne générons aucun chiffre. Nous finalisons les discussions pour que la diffusion de chaque œuvre sur notre application puisse donner lieu à une rémunération des auteurs, artistes, producteurs, etc.

LCK : Quel est ou quel sera votre modèle économique ? Comment comptez-vous rentabiliser le site ?

BY : Baziks est une application qui permet aux fans des musiques congolaises d'expérimenter une nouvelle façon d'écouter de la musique, tout en donnant la possibilité à ceux qui font ces musiques, d'en créer d'autres pour continuer de nourrir les émotions des ses utilisateurs. Nous accompagnons

nous sommes en train d'intégrer sur le site sont multiples, mais nous allons, dans un premier temps, faire usage du mobile money avant de déployer les autres solutions de vente de musique. Bientôt les artistes et les ayants-droit pourront vivre de leurs œuvres.

LCK : Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés ?

BY : réussir le lancement quant à notre capacité de changer les habitudes de consommation. Renforcer les catalogues de musique en négociant avec les producteurs et labels pour leur exploitation. Cette démarche comporte deux logiques : celle de couvrir une demande large en termes de goûts et préférences, tout en donnant des garantis minimums aux artistes et aux ayants-droit.

LCK : quels sont vos projets pour Baziks ?

BY : Nous sommes en phase d'amorçage, nous voulons avant tout construire et consolider un modèle local tout en faisant évoluer la plate-forme vers des fonctionnalités conviviales. Raison pour laquelle nous sommes concentrés sur la réussite de la commercialisation de notre service musical avant d'envisager un déploiement en dehors du pays. Mais pour que cette deuxième étape puisse aboutir, notre ancrage sur le marché national doit être fort. J'invite tous



Le créateur de Baziks en pleine écoute

développement du projet, mais en puisant essentiellement dans des réserves d'argent personnel. Cela a eu un impact sur une certaine stabilité financière personnelle mais on a tenu bon jusque-là, vu que nous croyons

aussi les entreprises pour leur permettre de profiter de la musique afin d'améliorer leur positionnement et la croissance de leur marché B2C, comme c'est le cas avec le concours musical Vodacom Best of The Best. Les solutions de monétisation que

les amoureux des musiques congolaises à télécharger notre application en se rendant sur <https://tinyurl.com/yb5j8squ> ou en tapant directement Baziks sur Google Play.

Patrick Ndongidi



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

ZONE CÉMAC

Création d'un marché obligataire pour dynamiser les économies

La création d'un marché obligataire aidera à dynamiser les économies d'Afrique centrale, à travers le financement des PME et du secteur privé pourvoyeur d'emplois. Le vice-président de la Société financière internationale (SFI), Hua Jingdong, a proposé ce projet lors de sa récente visite à Yaoundé.

D'après le vice-président de la SFI, son institution pourra offrir aux pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) l'avantage de favoriser l'amélioration des capacités managériales, afin qu'ils puissent faire face à la crise écono-

faire en sorte que les clients puissent se concentrer sur leurs modèles économiques. Au lieu des emprunts en dollars, il est nécessaire d'avoir des crédits en monnaie locale », a affirmé la semaine dernière Hua Jingdong cité par Xinhua.

« Développer un marché obligataire nécessite des capacités techniques et des mécanismes de régulation. C'est un processus qui requiert aussi d'identifier les risques et de disposer des outils nécessaires pour gérer ces risques. Et pour un marché obligataire bien développé, il est important d'avoir un gouvernement qui émet de façon régulière »

mique et financière causée par la baisse des prix du pétrole et des crises sécuritaires, a-t-on appris. « Les revenus de ces obligations peuvent permettre d'accorder des prêts aux PME locales. Il sera question de

La SFI, une filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a déjà prêté environ 113 millions de dollars dans treize opérations concernant les secteurs de l'énergie et des marchés financiers principale-

ment au Cameroun, en Centrafrique, au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale et au Tchad.

Dans cette nouvelle perspective, l'institution financière se propose d'accompagner les gouvernements et les entreprises du secteur privé, en formant des cadres locaux.

« Développer un marché obligataire nécessite des capacités techniques et des mécanismes de régulation. C'est un processus qui requiert aussi d'identifier les risques et de disposer des outils nécessaires pour gérer ces risques. Et pour un marché obligataire bien développé, il est important d'avoir un gouvernement qui émet de façon régulière », a indiqué Hua Jingdong.

Fondée en 1956, la SFI dispose d'un capital de 2,5 milliards de dollars constitué par ses 184 pays membres. Elle a réalisé des investissements de l'ordre de 1.000 milliards de dollars et soutenu le financement de plus de 6.000 projets dans environ 120 pays du monde.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le jumelage Reims-Brazzaville se poursuit

Après le jumelage des villes de Pointe Noire, au Congo, et du Havre, en France, Julienne Mackonguy Mouassiposo, présidente du Comité de jumelage Reims-Brazzaville, répond aux questions du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment avez-vous accueilli les récents changements administratifs à Brazzaville ?

Julienne Mackonguy Moassiposo (JMM) : Le Congo est en pleine transition vers la mise en place de la Nouvelle République. Le changement de maire à Brazzaville et dans l'ensemble des municipalités entre dans ce contexte. Nous saluons l'élection de Christian-Roger Okemba, élu à l'issue de la session du conseil municipal et départemental de Brazzaville du 24



Dr Julienne Mackonguy Mouassiposo, présidente du Comité de Jumelage Reims-Brazzaville (DR)

LDB : Ce contact s'inscrit-il dans la continuité du plus ancien jumelage connu à ce jour au Congo ?

JMM : En 2017, nous sommes entrés dans la 56^e année de

signée la victoire du Droit et des libertés » et Brazzaville, où le général de Gaulle a lancé, le 16 novembre 1940, son « Premier appel de défense du Monde libre ». En 2005, le renouvellement dudit jumelage a été reconduit. C'est l'occasion pour nous de saluer l'ancien maire Ngouélondélé qui avait dirigé la délégation congolaise à l'époque.

LDB : Cette année, parmi vos actions menées, nous pouvons citer l'organisation de la 2^e édition du cinéma africain « Afrique-chez-vous ». Qu'envisagez-vous par la suite ?

JMM : Nous nous inscrivons dans la continuité. Nos activités, par exemple en 2016, ont été tournées vers la Francophonie, notamment : la littérature, le tourisme, la gastronomie, la musique et la coopération. Cette année, outre la 2^e édition du festival du cinéma africain, nous veillons au rôle de représentation de Brazzaville à travers toutes les manifestations proposées par la ville de Reims.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

Reims « la capitale spirituelle de la France et de l'Europe où a été signée la victoire du Droit et des libertés »

août dernier. Selon les usages, le nouveau maire a déjà pris contact avec son homologue de Reims, Arnaud Robinet.

coopération depuis les accords institués entre Reims « la capitale spirituelle de la France et de l'Europe où a été

PARIS

Réunion du Franc CFA sur fond de tensions

Le nouveau ministre français des Finances, Bruno Le Maire, va organiser les 4 et 5 octobre sa première réunion de la zone franc, étape cruciale avant la rencontre précédant les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale d'automne.

Il sera surtout question de la situation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). La sous-région Cémac a connu à la fois : une diminution de sa masse monétaire en circulation dans certains Etats membres, une baisse de plus de la moitié des réserves de change, une hausse de l'endettement, une érosion des avoirs extérieurs nets des pays etc.

Il sera aussi question des nouvelles mesures d'ajustements de la Cémac liées à la baisse des réserves, du mécanisme du compte d'opération et de l'architecture liant la monnaie africaine à la Banque Centrale Européenne (BCE), en prélude aux automnes des institutions de Bretton Woods.

Cette réunion se tient sur fond de tensions et de polémique sur le franc CFA dans certains pays d'Afrique. Des activistes et leaders d'opinion ont manifesté au cours des derniers mois leur mécontentement et leur détermination à couper le cordon ombilical avec cette monnaie qu'ils jugent contre-performante pour les économies de la zone. Lors de la réunion des ministres des Finances de la Zone franc (RMZF), des gouverneurs des banques centrales et présidents des institutions régionales des 13 et 14 avril 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire), ont été évoqués :

- Les défis économiques et financiers des pays de la Zone franc et des mesures permettant d'y répondre de façon coordonnée en vue d'atteindre une trajectoire de croissance plus soutenable et plus inclusive;

- Les ministres de la Cémac ont fait un point d'étape sur les réponses concertées à apporter aux difficultés auxquelles ils font face à la suite de la baisse des cours du pétrole.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

L'Unicef inquiet de la mauvaise condition de vie des enfants déplacés au nord-est du Nigeria

Pour manifester son désarroi quant à la recrudescence d'actes de violence perpétrés par le groupe Boko Haram à l'endroit des populations du nord-est du Nigeria, notamment les enfants, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a publié, le 2 octobre, une déclaration invitant la communauté internationale à mettre en place un programme de secours d'urgence.

Dans cette déclaration, l'Unicef souligne avec insistance que dans le nord-est du Nigeria, environ trois millions d'enfants ont besoin d'une aide urgente en matière d'éducation. Car, pendant que la nouvelle année scolaire commence, les actes de violence commis par l'organisation terroriste Boko Haram au Nigeria ont contraint à la fermeture de plus de la moitié des écoles.

« 57% des écoles de la ville de Borno, une ville la plus touchée par les attaques de l'organisation terroriste, sont restées fermées à la rentrée scolaire », a précisé le communiqué, tout en soulignant que depuis 2009, environ deux mille cent quatre-vingt-quinze enseignants du nord-est du Nigeria ont été tués et que plus de dix-neuf mille autres ont été déplacés, alors qu'environ mille quatre cent écoles ont-été aussi détruites. « La majorité de ces écoles ne sont plus opérationnelles. Ceci, en raison des dommages importants ou de leur emplacement géographique dangereux. Ainsi, face à cette crise, l'Unicef estime que trois millions d'enfants ont besoin d'une aide urgente pour leur permettre d'aller à l'école cette année », souligne encore la déclaration.

Evoquant le cas des enfants qui vivent dans des conditions désastreuses, ce communiqué indique encore qu'actuellement, un million d'enfants ont été déplacés par cette crise et que quatre cent cinquante mille enfants, notamment ceux de moins de 5 ans souffrent d'une malnutrition aiguë et sévère. Cette épidémie de choléra a touché plus de trois mille neuf cent personnes. Parmi lesquelles deux mille quatre cent cinquante enfants.

En effet, pour l'Unicef, un autre épineux problème est celui de l'utilisation d'enfants mineurs comme bombes humaines. D'autant plus, ce problème aurait semé un climat de méfiance au sein des communautés du nord-est du Nigeria. « Les programmes de secours d'urgence de l'Unicef dans le nord-est du Nigeria restent sous-financés. Alors que nous sommes à trois mois de la fin de l'année », a conclu, le directeur exécutif de cette institution onusienne, Justin Forsyth.

Rock Ngassakys



DJ RESIDENT & HAPPY HOUR



DJ RÉSIDENT PATCHY GÉNÉRIQUE
TOUS LES SAMEDIS, DE 18H À 23H

HAPPY HOUR
VOTRE 2^E CONSOMMATION OFFERTE*, DE 18H À 20H

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

*hors cafés, thés et bouteilles d'alcool

FINANCEMENT DE L'ÉCOLE

La contribution de la communauté éducative ouvre la brèche aux arnaqueurs

Les acteurs de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ont recommandé récemment, sans en définir les contours, la participation des parents d'élèves au financement de l'école congolaise. Sans textes d'application, la mesure semble donner libre cours au racket pratiqué dans plusieurs établissements de Brazzaville.

L'année scolaire 2017-2018 lancée officiellement le 2 octobre sur toute l'étendue du territoire congolais n'a pas drainé grand monde dans les écoles. Dans plusieurs villes du pays, beaucoup d'enfants n'ont pas répondu à l'appel pour diverses raisons. Si nombreux sont ceux qui pointent du doigt le paiement un peu tardif du salaire du mois de septembre aux fonctionnaires, l'autre raison, omniprésente, est la lenteur administrative dans les procédures d'inscription et de transfert des élèves d'un établissement à un autre.

Cette dernière situation emmène certains parents à aller directement dans des établissements publics pour inscrire leurs enfants. Ceci, moyennant des sommes d'argent exorbitantes. « J'ai payé 25 000 FCFA pour faire inscrire deux enfants au CEG de la Liberté parce que je n'arrivais plus à supporter le poids des écoles privées », a témoigné une mère célibataire, la trentaine révolue.

Un journaliste exerçant dans une chaîne nationale n'a pas, lui aussi, échappé

à cette tentation : « J'ai dépensé 15 000 FCFA pour inscrire un enfant au lycée de Mafouta ». Dans certaines écoles, les responsables parlent sans ambiguïté de l'argent exigé pour inscrire un enfant. Ils justifient désormais cela par la participation des parents au financement de l'école, recommandée par les participants à la 19e session du conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, organisée du 13 au 15 septembre dernier à Brazzaville.

Interrogé sur le sujet par la presse, lors de sa ronde à l'occasion de la rentrée scolaire, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a rétorqué qu'il n'y avait aucune preuve concernant ces informations. « Cela n'existe pas, nous avons sillonné les établissements, il faut qu'il y ait un parent qui soit capable de nous dire qu'il a été dans tel établissement... », rejetait catégoriquement Anatole Collinet Makosso. Le ministre n'excluait pas le fait qu'il pourrait y avoir des chefs d'établissement et des fonctionnaires « incontrôlés ou véreux ».

Concernant la contribution des parents au financement de l'école, il a signifié que jusqu'à ce jour, aucun texte n'a été pris pour spécifier cela. « Je puis vous dire, et je prends à témoin les parents d'élèves, dans aucun établissement on leur aura demandé de l'argent pour inscrire un enfant », a poursuivi

le ministre.

Et pourtant, la réalité sur le terrain est tout autre. Même au beau temps de la fameuse gratuité scolaire qui semble être remise en cause actuellement, crise économique oblige, les gestionnaires des établissements scolaires se frottaient toujours les mains devant le pécule cumulé au détriment des parents d'élèves en manque d'alternative pour l'inscription de leurs enfants.

« Vous voyez le comportement des Congolais inciviques qui vont chercher à corrompre mon cadre qui n'est même pas le chef de l'établissement, ni le directeur des études ou le surveillant général. Il vous demande de l'argent alors qu'il n'en a pas qualité et vous allez vous faire escroquer en donnant de l'argent », poursuivait le ministre dans ce quiproquo à la lisière de l'injure aux « malheureux journalistes ».

« Éviter de propager des fausses nouvelles, éviter de ternir l'image de l'école par des comportements dont vous êtes vous-mêmes responsables et auxquels vous êtes habitués », martelait-il sous les ovations de l'équipe de maîtrise du CEG de la Liberté, un des établissements souvent cité en exemple pour racket des élèves et leurs parents. Cette séquence lamentable illustre le grand fossé qui sépare les gestionnaires de la chose publique de la réalité vécue par le bas-peuple.

La Rédaction

EDUCATION

Plus de 4 000 élèves bénéficiaires de l'alimentation scolaire

Le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Jean-Martin Bauer, a indiqué le 4 octobre que son institution envisage d'apporter son appui en alimentation scolaire au titre de l'année 2017-2018, à sa sortie d'audience avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Les aliments destinés aux cantines scolaires pour la nutrition des enfants sont notamment le riz ; le haricot et la sardine, déjà disponibles à Nkayi, Pointe-Noire et Brazzaville pour le premier semestre.

Le riz et le haricot sont des produits locaux par contre la sardine est la contribution du gouvernement envers les cantines scolaires. « Le PAM a un programme très innovant dans la Bouenza qui consiste à appuyer les petits producteurs du haricot. Le programme est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; le Fonds international de développement de l'agriculture et le ministère de l'Agriculture », a-t-il indiqué.

Outre la contribution du Japon pour démarrer le programme des cantines scolaires cette année, explique-t-il, le PAM s'est approché des bailleurs de fonds pour que les élèves aient de la nourriture de qualité, dont les enfants vulnérables.

Notons que les cantines scolaires sont des programmes de protection sociale pour lutter contre la faim en milieu scolaire. ils contribuent à l'amélioration de l'éducation.

Lydie Gisèle Oko

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

100% pratique

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours

- lundi à vendredi
- samedi à dimanche

Choisissez votre formation

- en groupe
- ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois

Début des formations : 16 oct. 2017

Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F



KD Computer



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /

INFRASTRUCTURES

Des Italiens prêts à investir au Congo

Les représentants des sociétés MP, Asteq, Antonio Zanini et Edilverde ont conféré, le 3 octobre à Brazzaville, avec le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso.



La délégation des entrepreneurs italiens spécialisés dans le domaine des travaux publics séjourne à Brazzaville, en vue d'explorer le marché congolais. En provenance de la ville de Udine, au nord-est de l'Italie, ces entrepreneurs oeuvrent, entre autres, dans la construction des édifices civils, industriels et résidentiels, des routes, autoroutes, voies ferrées, pistes aéroportuaires, ponts et viaducs, la fabrication de machines pour le fer à béton, la réalisation des gazoducs, oléoducs, centrales électriques. Elles sont également spécialisées dans

les travaux d'assainissement. « Notre région a beaucoup à offrir », souligne le directeur de la Chambre de commerce de Udine, Omar Lontero, qui

se montre favorable à un partenariat public-privé. Ainsi, ils entendent mettre leur expertise au service des entreprises congolaises.

Les deux parties lors des pourparlers (Adiac) « Nous avons des projets qui cherchent des partenaires. Nous allons vous remettre la charte d'investissement et du droit des affaires au Congo.

Malgré la présence de beaucoup d'entreprises étrangères, le pays est à construire en entier », a fait savoir le ministre de l'Équipement, et de souligner : « Au niveau de l'Etat italien il faut regarder les mécanismes d'accompagnement des entreprises italiennes ».

Le réseau routier congolais long de 18.000 km, dispose de 3000 km seulement de routes revêtues, dont 2000 km de routes construites par les sociétés chinoises. « Il faut faire des routes et des ponts. On a donc besoin des fers à béton. Il ne dépend que de nous, pour les transformer en projet concret », a-t-il indiqué avant de demander à cette délégation de penser à l'assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Josiane Mambou Loukoula

ASSEMBLÉE NATIONALE

Pierre Jessua content de l'élection d'Isidore Mvouba à la présidence



Isidore Mvouba s'entretenant avec Pierre Jessua (Adiac)

Le directeur général de la société Total E & P Congo, Pierre Jessua a été reçu le 4 octobre à Brazzaville par le nouveau président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Il s'est félicité de son élection à la présidence de la chambre basse du parlement.

À la fin des entretiens, le directeur général de Total E & P Congo n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes qui supposent que les deux personnalités ont assurément échangé autour de Moho Nord qui est actuellement un ambitieux et innovant projet du groupe Total au Congo.

Lancé pour développer les récentes découvertes dans le champ Moho Bilondo, situé dans la capitale économique du Congo, Pointe-Noire, ce projet illustre l'expertise de Total dans la réalisation d'explorations complexes en eaux profondes. Avec une capacité de production maximale de 140.000 barils par jour, Moho nord a une durée de vie de trente ans. Il regroupe deux projets. Le premier concerne le développement de Moho phase 1 bis, une extension du site existant d'Alima. Onze nouveaux puits y sont raccordés.

La seconde phase « Moho

Nord », implique la création d'un nouveau pôle de production au nord de Moho Bilondo, regroupant dix-sept puits connectés. Notons que ce projet apporte sa pierre à l'édifice dans le développement du tissu économique congolais, puis que Total E & P Congo s'engage dans une démarche de contenu local mais également de diversification économique.

La santé, la sécurité et l'environnement, principes fondamentaux de Total, se retrouvent au cœur de ce projet titanesque, à travers de nombreux défis qu'il comporte.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

La République de Cuba engagée à soutenir la formation des cadres congolais

L'ambassadeur de Cuba en République du Congo, Manuel Maria Serrano Acosta, a réitéré le 4 octobre à Brazzaville l'engagement de son pays à soutenir le Congo dans la formation des étudiants. Il l'a fait savoir à l'issue d'un entretien avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. Les deux personnalités ont échangé sur les relations entre les deux pays, en particulier sur les liens existant entre les parlements de Cuba et du Congo.

Le diplomate cubain s'est félicité de l'assistance cubaine au Congo dans le domaine sanitaire avec la présence des médecins cubains

l'agriculture. Par ailleurs, l'ambassadeur de Cuba et Pierre Ngolo ont parlé de la prochaine réunion de l'Assemblée de l'union interparlemen-



Manuel Maria Serrano Acosta s'adressant à la presse (Adiac)

dans les hôpitaux d'Oyo, Owando, Dolisie et Brazzaville. Il a également évoqué la situation des étudiants congolais à Cuba. Selon lui, les deux pays étendront leur coopération dans le domaine de

taire qui se tiendra en Russie dans les tout prochains jours. Le diplomate cubain a informé le président du Sénat de la situation de son pays après le passage du cyclone Ouragan.

Jean Jacques Koubemba

TIC

Le Centre d'application aux métiers de l'informatique clôture son programme « Vacances informatique 2017 »

La cérémonie de clôture de ce programme qui s'est tenu sur le thème « Nous vous ouvrons les portes à la formation et ses métiers », couplée au Brevet informatique et Internet (B2i) pour les enfants, a eu lieu, le week-end dernier au siège du Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami) en présence du délégué du ministère de l'enseignement technique et professionnel de la formation qualifiante.

Cette formation sur la programmation, réseaux bureautique, développement web, maintenance, autocad 3D, anglais, archicad, développement mobile, infographie, s'est tenue du 03 juillet au 30 septembre 2017. Pendant trois (3) mois, les apprenants notamment, les enfants, les jeunes et les adultes se sont attelés, avec grand intérêt et une assiduité exemplaire, à connaître et, ou découvrir

pour certains l'environnement des logiciels bureautiques et les applications pertinentes sur Word, Excel, Windows et le logiciel Internet prévus au titre du programme B2i.

Les B2i constituent des attestations de compétences développées par les élèves tout au long de leur cursus lors d'activités intégrant les TIC dans le cadre de l'enseignement scolaire.

« Dans une société où la

production et la transmission des connaissances sont radicalement bouleversées par les technologies numériques, l'école doit prendre la mesure de ces transformations et accompagner tous les élèves dans l'acquisition et la maîtrise des compétences numériques. Elle doit aussi, grâce aux outils numériques, développer des pratiques pédagogiques attractives, in-

novantes et efficaces, offrant au système éducatif un véritable levier d'amélioration », a déclaré le coordonnateur du Cami, Arsène Vembe Moukouma, dans son discours de clôture.

S'adressant aux enfants, Arsène Vembe Moukouma, leur a dit qu'à partir de cet instant, ils sont bien familiers à ces différents instruments qui leur ouvriront sans nul doute, de nouvelles perspectives dans l'appréhension et la conduite quotidienne de leurs tâches et devoirs scolaires.

Le coordonnateur du Cami s'est réjoui des résultats combien éloquentes auxquels les apprenants ont obtenus au terme de leur formation. « Aussi, suis-je convaincu que vous êtes désormais mieux outillés, chers participants, et enfants non seulement par rapport à la connaissance générale en informatique, mais aussi et surtout à l'internet pour mieux faire comprendre à tous les Congolais et aux générations futures l'internet responsable. Je note également et avec beaucoup de satisfaction que cette formation n'était pas nulle, il a débouché sur chacun des participants à s'offrir des rudiments nécessaires aux différentes sessions de la formation relative aux logiciels Word, Excel et à l'environnement Windows », a-t-il poursuivi.

Aux parents des apprenants, Arsène Vembe Moukouma, a précisé que cela n'était pas un temps perdu d'offrir à ces jeunes protégés, ce cadre d'échanges d'expérience qui pourrait à terme contribuer à une plus grande responsabilité de chacun d'eux.

Le coordonnateur du Cami a indiqué que d'autres actions comme celle-ci, devraient se poursuivre pour permettre aux jeunes, adultes et enfants de bien utiliser ces outils. Puis a invité les deux programmeurs à présenter leurs projets, notamment : une application Java.

Avant de terminer son propos, elle réitère sa profonde gratitude au ministère de l'enseignement technique et professionnel de la formation qualifiante et de l'emploi dont l'engagement et l'implication ont permis au Cami d'être agréé, à l'issue de sa cinquième session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés de ce secteur d'enseignement, tenue, le 29 août à Brazzaville.

Après la présentation par les enfants des atouts et bénéfices du Brevet informatique et Internet B2I, s'en est suivi la remise des brevets et attestations de fin de formation en bureautique et en programmation.

Bruno Okokana



Photo de groupe à la fin de la cérémonie (Adiac)

FORMATION

La Croix-Rouge congolaise décerne des diplômes aux secouristes

Le président du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise (CRC), Innocent Jean Roger Mallanda a remis le 29 septembre à Brazzaville, les attestations de participation aux secouristes formés en premiers secours à base communautaire et des certificats aux vendeurs en pharmacie.

Les lauréats ont été distingués à l'issue de la formation de trois mois pour les secouristes et neuf mois pour les vendeurs en pharmacie par le centre de formation professionnelle et qualifiante du Conseil départemental de la CRC, a expliqué le secrétaire général du conseil départemental, Jean Baptiste Nganga.

Pour les secouristes, a-t-il ajouté, ces attestations montrent leur engagement à servir l'humanité. « Le monde humanitaire doit s'orienter vers des programmes adaptés devant lui permettre d'être plus proche des vulnérables. C'est en cette version que le volontaire trouve sa place au

centre de toute considération. La formation au bénéfice du volontaire constitue la valeur ajoutée pour l'animation de la branche locale. Le volontaire étant la pièce maîtresse de la Croix-Rouge, il doit avoir des outils nécessaires pour mener des interventions en toute sécurité et efficacité », a indiqué Jean Baptiste Nganga.

La formation a donné aux volontaires et à la jeunesse, un espace de dialogue, d'échange et d'acquisition des techniques nouvelles en matière de gestion des communautés a-t-il poursuivi. « Le centre a formé 621 secouristes sur 900 volontaires qui avaient pris le départ. La vision de compter un secouriste par ménage à Brazzaville, trouve déjà sa résonance », a-t-il estimé.

Hormis les secouristes, les vendeurs en pharmacie ayant bénéficié de la formation ont reçu leur certificat. Au total, 237 apprenants sur 245 ont été formés pendant neuf mois.

Jean Baptiste Nganga a souhaité



Les heureux récipiendaires (DR)

que l'Ordre des pharmaciens et les promoteurs des pharmacies puissent considérer le centre de formation professionnelle et qualifiante du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise comme partenaire.

Le président du conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise, Jean Roger Mallanda a exhorté les vendeurs en pharmacie et secouristes à persévérer avant d'encourager les formateurs et l'équipe administrative.

« La voie est tracée, vous aviez

des têtes bien faites et non des têtes pleines. Faites bon usage à la formation reçue pour intégrer le monde du travail qui s'ouvre à vous pour les uns et allège les souffrances tant soit peu des plus vulnérables pour les autres », a-t-il dit.

Notons que le centre de formation professionnelle et qualifiante du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise est une institution d'encadrement et de formation relevant des aspirations de la stratégie 2020 de la Fédération

internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du plan stratégique de développement de la Croix-Rouge congolaise et des orientations de l'Etat dans le domaine de la formation qualifiante. Il a pour objectif de former les jeunes dans plusieurs domaines dont les premiers secours à base communautaire, l'hygiène, l'assainissement et fumigation, le droit international humanitaire, l'information, la vente en pharmacie, la couture, la buanderie.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

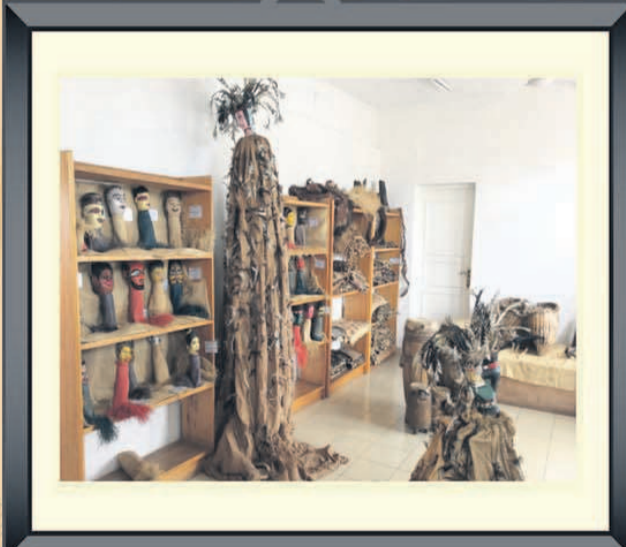
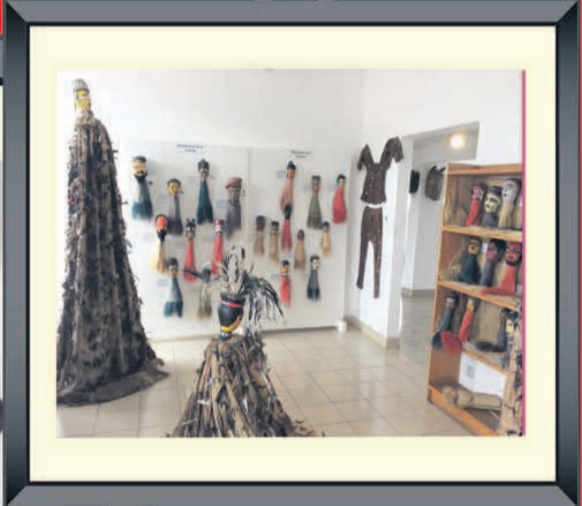
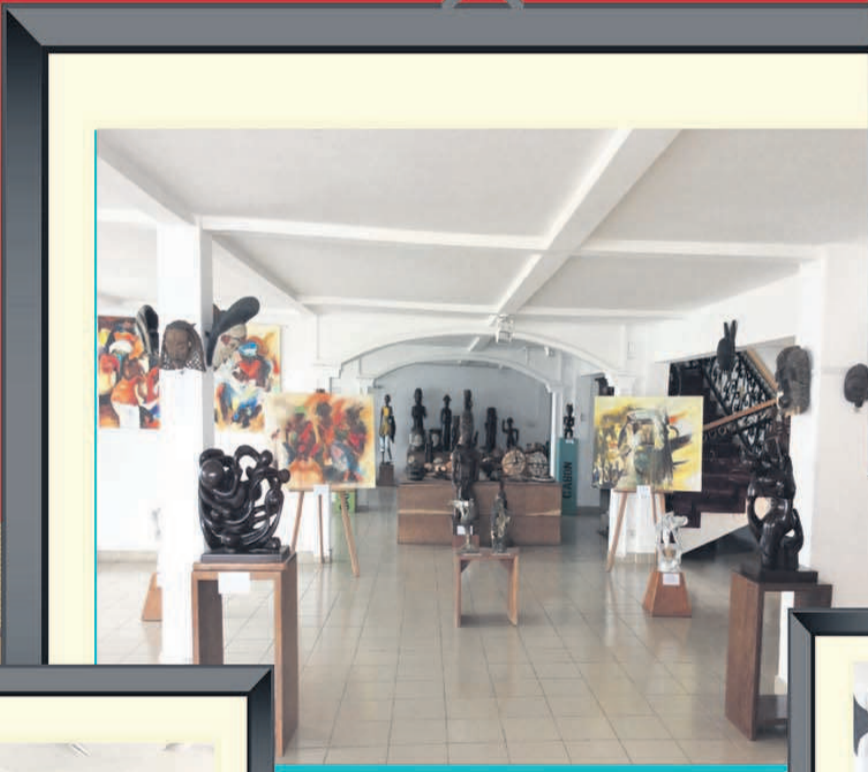
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée  du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FRANCE

300 chef-d'œuvres d'Afrique centrale exposés à Paris

Le musée du quai Branly accueille jusqu'au 21 janvier 2018, l'exposition « les forêts natales ». Une présentation de masques et de reliquaires provenant de l'Afrique équatoriale atlantique datant du 17^e au début du 20^e siècle.

« Du rouge au vert tout le jaune se meurt/Quand chantent les aras dans les forêts natales ». C'est ce vers de Guillaume Apollinaire, tiré du poème « Les Fenêtres », qui a inspiré le titre de l'exposition. Dans une scénographie savamment étudiée qui joue avec les ombres, à l'image du clair-obscur des forêts denses du Bassin du Congo, 325 œuvres emblématiques issues de l'aire culturelle allant de la Guinée équatoriale à l'ouest du Congo-Brazzaville, en passant par le sud du Cameroun et le Gabon, sont offertes à la découverte du public. Ces masques des sociétés initiatiques et ces statues liées aux

cultes des ancêtres, dont certains provenant d'une donation de Pierre Savorgnan de Brazza lui-même, sont issues des collections publiques et privées majeures. Ces pièces parfois uniques révèlent tout le génie plastique des peuples Fang, Kwele, Kota, Tsongo et Punu, fruits des migrations bantoues qui se sont effectuées du Nord au Sud et d'est à ouest depuis les 16^e et 17^e siècles.

Ces peuples se caractérisent par une grande diversité mais ils « ont en commun de pratiquer les mêmes types de rituels, en particulier le culte des reliques des ancêtres », explique Yves Le Fur, commissaire de l'expo-

sition et directeur du patrimoine et des collections du Quai Branly. Yves Le Fur qui a passé son enfance au Gabon est un fin connaisseur de la région. Outre les célèbres masques blancs des Punu et la centaine de figures reliquaires en cuivre-laiton des Kota, on peut également admirer des piliers de case rituelles des Tsongo. L'art majeur de ces peuples de l'Afrique équatoriale atlantique, que l'on doit à des créateurs restés anonymes, a pu inspirer de grands artistes européens comme Picasso ou Braque. L'exposition qui se tient jusqu'au 21 janvier est également à découvrir en famille avec des visites contées et des ateliers masques destinés aux plus jeunes.

Rose-Marie Bouboutou
et Marie Alfred Ngoma



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2 (ex CFA), 7^e journée Groupe A

Damien Mayenga, entré à la 74e, inscrit le 6e but de Bergerac, bourreau de la réserve de Nice (2-0).

Sans Hugo Konongo et Archi Fataki, Paulhan-Pézenas bat Tarbes 3-1. Davy Ngoma n'était pas dans le groupe tarbais.

Yves Owomat était titulaire lors de la défaite de Beauvais à Lens (1-3).

Viry-Châtillon bat Croix (2-0) avec Dalnath Miatoudila titulaire.

Dolan Bahamboula est entré à la 72e lors du revers de Sainte-Geneviève-des-Bois face à Drancy (1-2). Phytoclès Bazolo est lui entré à la 82e, tandis que

de la 8e journée, 4e division, groupe Ouest

Remplaçant, Exaucé Andzouana « Yanouch » est sorti du banc à la 68^e, alors que son équipe, le Westfalia Rhynern, était menée sur son terrain par le SC Bonner. Sept minutes plus tard, les locaux égalisent avant de marquer le but victorieux par son milieu offensif congolais (2-1, 78e). Son deuxième but de la saison et la première victoire de son club, qui quitte ainsi la dernière place.

Allemagne, 10e journée, 4e division, groupe Nord-Est
Floydin Baloki, titulaire, et le Germania Halberstadt sont tenus en échec à domicile par le Chemie Leipzig (1-1). Avec 14 points, le Germania est 10e.

Allemagne, 12e journée, 4e division, groupe Sud-Ouest
Ruddy Mpassi est entré à la 66e lors de la défaite du Röchling Völklingen à Elversberg (1-1). Avec 8 points, le Röchling est 17e et premier relégable.

Angleterre, 2e journée de la phase de poules, Johnstone Paint Trophy
Première titularisation de la saison pour Christoffer Mafoumbi. Et victoire pour Blackpool sur le terrain d'Accrington (2-1).

Italie, 7e journée, 3e division, groupe C

La Virtus Francavilla l'emporte 2-0 à Casertana. Remplaçant John-Christopher Ayina est entré à la pause. Avec 11 points, la Virtus est 7e.

Camille Delourme

SULAIMAN HAKIM

Les œuvres d'arts qui s'y trouvent sont fabuleuses

Invité par l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre du festival international de jazz de Brazzaville qui se déroule du 3 au 7 octobre à l'Institut français du Congo, l'artiste a visité le 4 octobre le Musée galerie du Bassin du Congo, il est impressionné par la richesse des œuvres d'arts que contient ce Musée.

« J'ai aimé tout ce que j'ai vu, c'est vraiment formidable, surtout la musique sur le kiebé kiebé que j'ai entendue. J'aimerais disposer d'au moins deux heures de temps pour bien admirer toutes ces œuvres d'arts qui sont fabuleuses », a indiqué, Sulaiman Hakim qui était accompagné d'Edwina Sagitto, conseillère aux affaires publiques à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique. En visitant les œuvres d'art, l'artiste en a profité pour jouer à la senza, il a admiré le Lokolé, qui est un instrument de musique traditionnel servant à la percussion et à transmettre des messages.

Venu pour la première fois au Congo Brazzaville, Sulaiman Hakim a salué par ailleurs l'accueil qui lui est réservé « Même si je ne parle pas la langue lingala, nous avons quelque chose en commun tel que le climat, et je ne me sens pas étranger ici », a reconnu l'artiste.

Sulaiman livrera le 5 octobre à 19 heures à l'IFC un concert en collaboration avec le groupe congolais Luwawanu Brazza jazz « Nous avons fait une fusion de musique afro américaine et congolaise avec le groupe Luwawanu Brazza jazz. Ces musiciens ont donné le maximum d'eux-mêmes. Je fais une nouvelle

expérience avec des musiciens que je ne connaissais pas. Je suis très content de travailler avec les autres. Cette collaboration nous a permis d'être des amis, voire des frères. L'idée de sortir un album m'a vraiment échappé, avec le concert que nous livrerons ce jeudi, je pense et je suis sûr qu'il y aura un CD ». Et de poursuivre « J'ai fait une grande découverte d'un jeune musicien de 20 ans qui joue comme un musicien qui a une haute expérience, c'est incroyable ».

Il invite les mélomanes de la bonne musique à venir voir et découvrir ce jeudi à l'IFC la surprise qu'ils réservent à ceux qui seront présents au spectacle.

Sulaiman Hakim est un artiste musicien d'origine américaine, qui vit à Paris, spécialiste du saxophone. Il pratique différents styles, à savoir le funk, jazz, blues, hip hop et afrobeat. Il reste toujours passionné pour la musique afro américaine. Sulaiman Hakim animera le vendredi 6 octobre de 10 h à 12 h un master class (atelier de formation à l'endroit des musiciens locaux).

L'artiste se produira également le vendredi dans le hall de débarquement de l'aéroport Maya maya.

Rosalie Bindika



Alan Dzabana a inscrit son 2e but de la saison face à Epinal (DR)

Christian Madédé était titulaire lors du match nul de la réserve de l'OM à Sète (0-0).

Groupe B

Malgré la sortie sur blessure de Jean-Bryan Boukaka à la 29e, Saint-Priest s'impose face à Villefranche-sur-Saône (3-0).

A la recherche d'un 7e succès, la réserve de Lyon pensait avoir fait le plus dur lorsqu'Alan Dzabana a marqué le but du 2-1 (70e). Mais Epinal marque 2 buts en fin de rencontre et l'emporte 3-2.

Groupe C

Brunallergene Etou ne figurait pas dans le groupe drancéen.

Groupe D

Premier match et premier but pour Ladislav Douniama sous les couleurs de Granville. Grâce à l'ancien Guingampais, remplacé à la 80e, Granville fait le plein à Rennes (1-0).

Bevic Moussiti Oko, remplacé à la 79e, et Le Havre battent Romorantin (1-0).

Juvrel Loumingou a joué l'intégralité du match nul entre Limoges et Trélassac (2-2).

Allemagne, match en retard

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Congo et le Maroc signent un nouveau partenariat pour le développement du numérique

Lors du salon Africa IT Expo qui a eu lieu récemment au Maroc, une convention de coopération tripartite a été signée entre la Fédération marocaine des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring-APEBI, association des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc-AUSIM et le DSI-CLUB Congo. La délégation congolaise à cette rencontre a été conduite par Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique. Yves Ickonga, conseiller TIC du chef de l'État, y était également présent.

L'accord met en œuvre une coopération entre les organisations signataires pour la promotion des métiers du numérique comme vecteur du développement économique et social et de l'établissement d'un lien entre leurs membres. À travers ce partena-



Guy Baouya, DSI Club Congo, Saloua Karkri (APEBI), Mohamed Saad (AUSIM)

riat, l'APEBI, l'AUSIM et le DSI-CLUB Congo s'engagent à fournir les efforts nécessaires pour la

promotion et le développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays

et s'accordent mutuellement l'appui et l'assistance dans la mise en œuvre des programmes convenus

conformément à cet accord.

En effet, les signataires de l'accord ont l'intention de développer leur coopération dans les domaines tels qu'échanges d'informations, formation, échange d'expertise, internationalisation des salons professionnels, éducateurs, incoming missions, organisation de salons sectoriels, assistance et accompagnement, planification et bonnes pratiques, couvertures médiatiques internationales, lobbying.

Signalons que le Congo qui participe pour la seconde fois à l'AITEEX a mis à profit l'AITEEX 2017 pour raffermir les relations séculaires qui le lient avec le Royaume du Maroc. Ainsi, un cadre de coopération numérique entre les deux pays a été mis en place dans une dynamique gagnant-gagnant.

Hervé Brice Mampouya

BANDITISME

La police présente deux cambrioleurs à la presse

Les services départementaux de la police judiciaire de Pointe-Noire et du Kouilou ont exposé aux médias, le 4 octobre, Herman Lénvouo et Saya Ghislain, deux malfrats réputés par des actes de cambriolage dans certains quartiers de la ville océane.

Édifiant la presse sur l'arrestation de ces cambrioleurs, le colonel de police André Mankassa, chef de service départemental de la police judi-

ciaire à Pointe-Noire et au Kouilou, a expliqué que Lénvouo Herman, âgé de 29 ans, est un cambrioleur récidiviste connu des services de police, il a souvent volé des habitants des quartiers Bord-Bord situés dans le premier et troisième arrondissement. Il a été appréhendé avec des diverses clés et d'autres matériels lui permettant d'accéder plus facilement à l'intérieur des voitures et des habitations pour voler.

Quant à Saya Ghislain, âgé de 30 ans, c'est un receleur surpris par la police en train de vendre des tôles volées par Lénvouo Herman. « Lénvouo Herman n'est pas à son premier forfait, il sort de la maison d'arrêt. Ainsi, pour opérer, ces malfaiteurs n'ont pas besoin d'assez de temps. Les habitants de la ville de Pointe-Noire ont intérêt à doubler leur vigilance afin d'aider la police à traquer quotidiennement ce genre de bandits », a indiqué le colonel André Mankassa. Interrogés par la presse, les deux malfrats ont reconnu les faits qu'ils leur sont reprochés.



Les deux cambrioleurs

Séverin Ibara

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Livres

Flyers, Affiches

Cartes de visite

Calendriers

Dépliants

Chemises à rabat

Magazines

Livres

Dépliants

Documents administratifs

Calendriers

Flyers

Affiches

Divers

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

RENTRE DES CLASSES

Le conseil départemental et municipal exhorté à visiter les écoles

L'invite a été adressée le 3 octobre par Jacqueline Concko et Jean Baptiste Sitou, respectivement directrice départementale de l'Enseignement technique et professionnel et directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, au conseil départemental et municipal.

L'audition des deux directeurs départementaux a constitué un des points de l'ordre du jour des travaux de la 1re session ordinaire de ce conseil lancée le 25 septembre à la mairie centrale. L'activité dirigée par son président Jean François Kando a permis à ces directeurs de faire un état des lieux de la rentrée. Il ressort de leurs exposés que la rentrée scolaire 2017-2018 a été effective. Du côté de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, on a noté la présence remarquable

à plus de 80% des personnels enseignants actifs et administratifs, la présence moyenne des élèves du secondaire 1 et 2, la timidité des élèves du primaire dont le pourcentage de présence a été de 10%. Mais sur ce dernier point, Jean Baptiste Sitou a souligné que néanmoins, certaines écoles primaires ont démarré avec la quasi-totalité des élèves, le cas de l'école de Nanga. On a aussi noté l'absence déconcertante des élèves dans certaines écoles comme : 8 Février de Mbot, Marien-Ngouabi et KM8. Cela est dû sûrement, d'après lui, au manquement des parents d'élèves.

Leur audition a été une occasion de faire état des problèmes auxquels sont confrontées les écoles publiques. Il s'agit notamment : du déficit en enseignants et en tables-bancs, surtout à l'école primaire où on a que 9036 tables-bancs sur 35200 dont elles ont besoin (soit un

déficit de 26164), et 588 enseignants sur 1006 (soit un déficit de 418 enseignants). Il y a aussi le déficit en salles de classes et en établissements qui réduisent les capacités d'accueil à cause de l'augmentation effrénée de la population scolaire.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation globalement, les écoles publiques (tous cycles confondus) accusent un déficit de 55 établissements, 1110 salles de classes, 808 enseignants et 56690 tables-bancs. Autre problème évoqué, c'est l'état de délabrement très avancé des toitures des bâtiments de certaines écoles, notamment CEG Antoine-Bantoud, CEG 28 Juin, CEG 30 Mars et autres).

Même son de cloche du côté de l'enseignement technique et professionnel où les sept établissements publics accusent un déficit de 835 tables-bancs et ne disposent

plus de tables de dessin, élément très important dans l'apprentissage des élèves qui utilisent de vieux calendriers comme palliatifs. Il n'y a plus la série électricité. Les enseignants fonctionnaires étant en majorité à la retraite, certains ayant changé de ministère, le personnel enseignant dans ces écoles est actuellement constitué de 292 permanents, 45 vacataires et 96 prestataires. Les écoles manquent de structures d'accueil. Les baraques en contreplaqué érigés au lycée commercial de l'OCH depuis 2009 pour augmenter sa capacité d'accueil «tiennent grâce à un rafistolage de dernière heure». Le CMA-CETA de Ngoyo, établissement à vocation agricole, a besoin d'un forage pour la survie des cultures et d'un mur de clôture.

À tous ces problèmes énumérés par les deux directeurs s'ajoutent le manque de subvention et le manque

cruel du matériel de première nécessité (craie, ardoise, papier, fournitures de bureau, etc). Tenant compte de toutes ces difficultés, Jacqueline Concko a sollicité l'aide du conseil qu'elle a invité, par ailleurs, à visiter les établissements «pour se rendre compte des réalités et essayer de trouver des solutions». Face à ce tableau sombre peint devant eux et pour permettre le déroulement normal des cours, les conseillers ont suggéré la prise des mesures pour la restauration urgente des toitures de bâtiments qui sont en état de délabrement. De son côté, Jean François Kando a invité les directeurs départementaux de continuer à travailler malgré les difficultés. «J'espère que les beaux temps viendront, l'espoir est toujours permis», a-t-il dit.

**Lucie Prisca
Condhet N'Zinga**

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



La «Sainte-Alliance» pour la paix au Pool

Tels des intercesseurs jouant à concilier les vivants et les mânes des ancêtres, les sages et notables du Pool ont entonné le chant de la paix, le 3 octobre, au Palais du peuple, en présence du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Dix-huit mois que dure la crise du Pool, dix-huit mois qu'en plus de la détermination de la Force publique à mettre hors d'état de nuire les commanditaires des attaques des quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, le gouvernement reste ouvert aux initiatives susceptibles d'aider au retour de la tranquillité dans cette partie du pays.

Le 3 octobre, justement, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a manifesté aux côtés des sages et notables du Pool sa volonté de voir rétablies la libre circulation



Le poing levé pour célébrer l'alliance

« Gare à ceux ou celles qui trahiront cette alliance a averti l'un des sages s'adressant presque exclusivement aux collaborateurs du chef de l'Etat originaires du Pool et annonçant une victoire certaine sur les forces du mal. »

des personnes et des biens dans l'ensemble du département, et aussi la reprise du trafic ferroviaire sur les lignes du CFCO dans le segment qui pose problème, à savoir la traversée du Pool. « Des instructions précises

ont été données au gouvernement afin que cette question soit résolue sans délai », a indiqué le chef de l'Etat.

S'exprimant sans notes, et disant parler avec son cœur, le président de la République a longuement évoqué

le processus électoral ayant conduit à l'adoption par référendum de la nouvelle Constitution, le 25 octobre 2015, suivie de la tenue, début 2016, de l'élection présidentielle. Il n'y avait pas de quoi rallumer le feu de la violence alors que des mécanismes de contestation des résultats électoraux existent, a renchéri le président de la République.

Mais l'une des manifestations les plus symboliques de cette rencontre tenue sous l'œil bienveillant des hommes d'église, a été la déclaration d'alliance entre les parties. À l'initiative des sages et notables qui faisaient ainsi

recours aux us et coutumes de leur terroir, le président de la République s'est prêté au rituel déroulé par ces derniers (cf. LDB n° 3034 du mercredi 4 octobre). On y retient entre autres enseignements la demande de pardon des interlocuteurs de Denis Sassou N'Guesso au motif qu'il leur a manqué de vigilance et sans doute qu'ils ont laissé faire Ntoumi et sa bande. « Gare à ceux ou celles qui trahiront cette alliance a averti l'un des sages s'adressant presque exclusivement aux collaborateurs du chef de l'Etat originaires du Pool et annonçant une victoire

certaine sur les forces du mal. »

Les sages et notables du Pool se déclarent en effet convaincus que de nombreux jeunes « égarés » passeraient plus ou moins rapidement du statut de récidivistes sans foi ni loi à celui de repentis. Craignant sans doute pour leur vie (ils devaient tout de même se remémorer celles des autres compatriotes qu'ils fauchent sans raison apparente), ces ninjas-nioulous en voie de regagner les centres d'accueil et de réinsertion recherchent protection auprès des autorités de la République. Là-dessus également le chef de l'Etat a donné sa parole, à savoir qu'ils n'ont rien à craindre.

Bien souvent, quand ils s'impliquent franchement dans la recherche des solutions d'apaisement du climat social, ou même politique, les gardiens du pouvoir ancien peuvent aboutir à quelque succès. Gageons que l'engagement pris par les sages et notables du Pool, le 3 octobre, au Palais du peuple, devant le président de la République sur le retour de la paix dans cette partie du Congo sera salutaire pour le département et pour les populations frappées par la précarité depuis de longs mois.

À l'instar de leurs frères et sœurs des autres départements du Congo, les filles et fils du Pool méritent de vivre en paix et en sécurité. Tous doivent travailler à ce dénouement, semblaient répéter en chœur les convives de la rencontre du Palais du peuple.

Gankama N'Siah

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

La Caritas-Congo lance un appel à la solidarité

Célébrée le 1er octobre de chaque année, la journée internationale des personnes de 3e âge a donné lieu à une messe d'action de grâce et un concert de chants religieux en la Basilique Sainte-Anne du Congo, afin de susciter l'altruisme envers des personnes vulnérables.

Les différentes cérémonies y relatives ont été initiées par la Caritas Saint-Anne, en collaboration avec le colonel Rémy Ayayos Ikounga (partenaire à l'hospice des seniors Paul-Kamba), et en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso. Sa présence s'est justifiée à cause de son engagement, depuis plusieurs années, dans l'assistance des personnes vulnérables, à travers la Fondation Congo Assistance qu'elle dirige.

Le concert de chants religieux organisé le 3 octobre, a eu pour objectif, a dit le président de la Caritas, le frère Jean Marie, d'égayer les vieillards, de prier avec eux à travers la chanson et de faire connaître davantage le fonctionnement et l'organisation de l'hospice des vieillards Paul-Kamba.

Dans son message aux allures d'un appel à l'aide, le président de la Caritas a énuméré les charges fixes et variables à supporter pour faire fonctionner ce Centre, entre autres: la nourriture quotidienne (matin, midi et soir); l'entretien des chambres, du groupe électrogène, de la buanderie de la chambre froide, des sanitaires et du



Au premier plan : l'épouse du chef de l'Etat/ crédit photo Adiac

véhicule des pensionnaires ; la distribution des vivres aux pensionnaires externes ; le paiement des salaires du gardien et du chauffeur; l'approvisionnement régulier en carburant, en gaz butane, en bois de chauffe et au charbon, sans oublier l'achat des médicaments, et éventuellement les cas d'inhumation des pensionnaires internes. « A travers cet éclairage, vous comprenez sans nul doute combien il est nécessaire pour chacun d'entre nous de s'investir dans cette œuvre de charité, de mettre la main à la pâte pour soutenir la Caritas

Sainte-Anne afin qu'elle s'occupe mieux de ces personnes vulnérables comme nous l'enseigne la parole de Dieu. La prise en charge de ces vieillards doit être le devoir de tous, car ils ont droit à notre gratitude et à notre accompagnement. Soyons proche d'eux », a-t-il plaidé. Il a saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude à l'épouse du chef de l'Etat, qui, a-t-il rappelé, accompagne depuis plus d'une décennie l'hospice Paul-Kamba dans la prise en charge sanitaire et funéraire des pensionnaires internes.

En savoir plus sur l'hospice des vieillards Paul-Kamba

Situé à Poto-poto, dans le 3e arrondissement, l'hospice des vieillards Paul-Kamba est un centre d'accueil des personnes âgées abandonnées. Il est sous l'autorité de l'archidiocèse de Brazzaville et sous la responsabilité de la paroisse Sainte-Anne du Congo. Ce centre est dirigé par la commission Caritas Ste-Anne, une institution sociale de l'église catholique, chargée de venir en aide aux personnes vulnérables.

D'après le responsable, l'hospice ne bénéficie d'aucune subvention, et ne vit que des dons des personnes de bonne volonté. Outre les fonctionnaires internes, le centre ravitaille aussi en vivres plusieurs vieillards (plus d'une centaine) appelés pensionnaires externes. A ceux-là s'ajoutent plusieurs autres personnes vulnérables à qui le centre apporte une assistance multiforme. Le 1er octobre, jour officiel de la célébration internationale des personnes âgées, une messe d'action de grâce a été demandée à la chapelle des Petites Sœurs des pauvres pour rendre hommage à cette catégorie de personnes vulnérables. Les pensionnaires de la maison des seniors Kambissi, situé à Mfilou, et ceux hébergés chez les Petites Sœurs des Pauvres ont également participé aux différentes cérémonies.

Le thème 2017 de cette Journée internationale est le suivant: « Se projeter vers l'avenir : faire appel aux talents, aux contributions et à la participation des personnes âgées dans la société ». Il vise à créer un environnement favorable pour permettre et accroître la contribution des personnes âgées au sein de leurs familles, de leur communauté et plus largement, de la société. L'accent est mis sur le parcours à suivre pour appuyer la pleine participation des aînés, conformément à leurs droits et besoins essentiels ainsi que leurs préférences.

Yvette Reine Nzaba